

La traductologie, une nouvelle science ? / Tanios Noujaim. —
Extrait de : Revue des lettres et de traduction = مجلة الآداب والترجمة
— N° 12 (2006), pp. 13-32.

I. Traduction — Etude et enseignement.

PER L1037 / FL198619P

LA TRADUCTOLOGIE, UNE NOUVELLE SCIENCE?

Dr. Tanios Noujaim
Université Saint-Esprit de Kaslik

Il fut un temps où toute discipline devait présenter des lettres de créance scientifique pour être crédible. C'est ainsi que la psychologie, la sociologie et l'histoire se sont fait appeler sciences de l'homme, sciences humaines ou sciences morales. La traductologie est une discipline toute récente. Peut-on lui conférer le titre de science?

Pour y répondre, il convient d'abord d'étudier le concept de traductologie, d'en donner une notice historique, d'examiner les orientations littérales et libres prises par cette nouvelle discipline, pour voir enfin comment on y évolue progressivement de l'art à la science.

I. précision sémantique

Une précision d'ordre sémantique s'impose en premier lieu. La traductologie n'est pas à confondre avec la traduction. La composition étymologique de ce néologisme en indique la signification: c'est un discours sur la traduction, une étude ou plutôt une réflexion sur la traduction; et si l'on veut, par analogie avec la psychologie, sommairement définie comme science de la psyché, et la sociologie comme science des faits sociaux, on peut définir la traductologie, comme la science de la traduction. Elle a pour objet la traduction et pour sujet l'esprit humain qui étudie cette opération de la connaissance et en analyse les conditions, les méthodes et les résultats.

En tant que telle, cette discipline qui relève de la connaissance humaine générale est donc en mesure de prétendre au titre de science; elle peut le

faire au moins à l'instar des sciences humaines au sein desquelles elle peut être classée.

En fait, parallèlement à la traduction on peut trouver des réflexions très anciennes sur cette pratique culturelle. Avant la naissance du terme, la traductologie a bien longtemps consisté en une réflexion qui accompagne l'opération traduisante dont les origines se confondent avec le besoin de communiquer avec les autres, inhérent à tous les hommes, besoin fondamental désorienté à Babel, miraculeusement accrédité à l'aube de la Pentecôte, et normalement satisfait de nos jours, avec la généralisation de l'informatique à l'aube du troisième millénaire.

Selon G. Mounin, "la liste des grands écrivains qui ont réfléchi sur "l'opération traduisante" comporterait, pour chaque pays, plusieurs dizaines de noms. Cicéron, saint Jérôme, Maimonide, Dante, Oresme, Rivarol et Léopardi, Goethe, Pope, Chateaubriand, Gogol, Leconte de Lisle, Gide y figureraient en bonne place, escortés partout, depuis le XVI^e siècle, d'auteurs moins connus d'"Arts de traduire", comme le sieur de l'Estang, Bachet de Méziriac, Perrot d'Ablancourt, Anne Dacier, Tyler et cent autres. Cette tradition de réflexion se poursuit et les revues actuelles d'associations nationales de traducteurs (une bonne quarantaine) publient régulièrement des notes où s'accumule à l'infini l'expérience particulière de chaque praticien, toujours précieusement nourrie d'exemples, mais toujours empirique, artisanale, ou bien, quand elle tente de s'élever à des vues générales, presque toujours fondée sur des conceptions archaïques de philosophie du langage, presque toujours dépourvue d'une solide et véritable assiette théorique" (G. Mounin, Traduction, *Encyclopaedia Universalis*, Vol. 16, 10^e éd. p. 232).

Depuis le temps que G. Mounin a écrit son article en 1968, les réflexions sur la traduction se sont multipliées, constituant le corpus d'une nouvelle science: la traductologie.

Avant d'aborder la problématique essentielle posée par la traductologie, à savoir si elle peut être considérée comme une science, il convient d'en donner brièvement une notice historique qui mette en relief l'apparition progressive de deux attitudes: celle qui ne se résout pas à y voir plus qu'un art et celle qui y voit une science rigoureuse.

Nous lisons dans un article de Guillemain-Flescher Jacqueline sur la traduction, paru en 1995 dans *Encyclopaedia Universalis*, ce qui suit:

"Tout au long de l'histoire, la réflexion sur la traduction a été centrée sur des oppositions binaires: langue source/langue cible; texte original/texte traduit; littéralisme/traduction libre; traduction de la lettre/traduction de l'esprit. Ces polarités ne sont pas du même ordre. On constate cependant, dans les débats, des recouvrements. Quel que soit l'objet de la divergence, un phénomène reste central: l'orientation vers le texte source ou vers le texte traduit. La réflexion en termes d'oppositions n'est pas le seul fait de positions individuelles. Le courant privilégié a varié selon les époques et selon les contextes socioculturels. On peut cependant se demander pourquoi les problèmes se sont posés en ces termes. Tout d'abord les principes théoriques avancés ont été presque systématiquement liés, tout au moins avant le XX^e siècle, à une pratique dont on justifiait les choix à posteriori. Ceux-ci étaient érigés en théorie et entraînaient, de ce fait, le rejet de la position inverse. Les phénomènes externes, qu'ils soient culturels, sociaux ou politiques, ont largement orienté les positions individuelles. Il reste néanmoins qu'une réflexion de ce type est fondée en dernier ressort sur un jugement de valeur et ne peut donc aboutir à une issue définitive".

Voilà pourquoi nous sommes amenés à ébaucher une brève notice de l'histoire de la traduction de manière à pouvoir en dégager l'évolution des réflexions théoriques sur la traduction.

II. Notice historique

Les mots ont souvent été recouverts d'une puissance magique. Chez les anciens, dans la magie, ils avaient un charme incantatoire, ils pouvaient engendrer des enchantements et agir sur les forces de la nature dans le cas où ils étaient employés dans leur littéralité. Dans certaines religions, ils ont des vertus créatrices. Dans la Bible, l'acte créateur s'accomplit moyennant des mots. Dans l'évangile, le Verbe est le Fils de Dieu. Si l'on songe en fait à la capacité des mots de représenter avec quelques sons oralement, ou avec quelques lettres par écrit, des réalités concrètes absentes ou même inexistantes, on découvre la puissance miraculeuse et sacrée qui leur est inhérente. Ceci étant, on comprend comment les premières expériences notoires de traduction suscitent des refus et des réticences qui finissent par taxer tout traducteur de traître: "Tradutore, traditore", selon le jeu des mots italiens. Il s'agissait, en effet, des textes sacrés des révélations divines.

Pouvait-on les traduire, alors qu'aux yeux de leurs adeptes, ils étaient le langage même de Dieu, sa Loi, son Livre, son Coran, ou du moins sa Bonne Nouvelle.

Les juifs considéraient d'abord la traduction de la Bible comme un sacrilège. Mais la Diaspora juive dans le monde gréco-romain et l'expansion du grec comme langue de culture, la composition même de certains livres de la Bible originellement en grec, tout cela a nécessité la traduction des livres écrits en hébreu au grec: langue universelle de la culture durant la période hellénistique au moins. Il a fallu cependant la légende des Septante qui auréole les traducteurs du halo des prophètes inspirés de Dieu, pour que les juifs admettent la traduction de la Bible.

Les musulmans qui voient dans l'I'jāz du coran l'une des preuves intrinsèques de sa valeur sont toujours réticents à toute traduction que l'on en fait. Malgré cette tendance au prosélytisme arabe, la société islamique a connu très tôt la traduction. Le prophète Mahomet lui-même a chargé personnellement un groupe de ses partisans de la Sahaba d'apprendre les langues des Persans et des Roumis.

Avec l'expansion de l'Islam, la traduction s'est naturellement développée enrichissant la civilisation arabe d'apports culturels considérables du temps des Abbassides à Bagdad, avec le collège des Traducteurs de Tolède fondé en 1135 en Andalousie, avec Mehémet Ali et la Renaissance arabe en Egypte et au Liban.

Le Christ a bien déclaré à ses disciples: "je vous le dis en vérité: avant que ne passent le ciel et la terre, pas un iota, pas un point sur l'I ne passera de la Loi, que tout ne soit réalisé" (Mt 5,18). Mais cela n'a pas empêché les chrétiens de recourir à la traduction, très tôt, pour transmettre le message évangélique à tous les gens de bonne volonté, le christianisme étant naturellement cosmopolite et universaliste: saint Jérôme (347-420) est dénommé le patron des traducteurs. Même s'il est des langues liturgiques propres aux différentes communautés et Eglises, les chrétiens n'ont pas eu de grands problèmes à passer du grec au syriaque, au latin, à l'arménien, à l'arabe. Les premiers apologistes et les pères de l'Eglise étaient spontanément portés à écrire en grec, langue cosmopolite et culturelle de l'Empire Romain. Au second siècle après Jésus-Christ, l'école d'Alexandrie pratiquait la traduction du grec au latin, au syriaque, à l'hébreu... Quant aux

arméniens, par une décision à envergure nationale, au IV^e siècle ap. J.C, ils ont traduit du grec à l'arménien l'ensemble de leurs textes religieux et liturgiques. Avec l'expansion du christianisme, la traduction se développe dans toutes les langues sans rencontrer de problèmes insurmontables.

Cette situation générale nous permet de comprendre l'évolution des attitudes formulées vis-à-vis de la traduction: on s'aventure d'un littéralisme scrupuleux à une liberté fantaisiste en passant de la fidélité à l'adaptation artistique, à l'initiation originale et la création libre, pour s'engager enfin dans la voie de la traduction scientifique.

III. La traduction littérale

Les premières tentatives de traduction s'attachent à la littéralité du texte d'origine. Si les textes sacrés ne sont plus des tabous, on ne se risque pas cependant à prendre des libertés à leur égard. On se trouve naturellement porté à en respecter non seulement le fond, mais aussi la forme avec toutes ses particularités, ce qui entraîne l'asservissement du traducteur au texte original. Dans cette perspective, le traducteur ressemblerait au héraut d'une culture et d'une civilisation: celles de la langue de départ. Tel est souvent le cas des traducteurs qui transmettent aux autres langues des messages puisés à leur langue maternelle ou à leur corpus religieux. "L'orientation vers la langue source a été déterminée, en ce qui concerne la traduction de la Bible, par le souci de ne pas trahir la parole divine. D'où un respect de la forme qui allait souvent jusqu'au littéralisme. On peut citer, dans cette mouvance, les traductions bibliques de l'Antiquité, la *Revised Version* de la Bible (1881-1885) en Angleterre, la *American Standard* (1901) ou encore les traductions contemporaines d'André Chouraqui. Le mot à mot a alors comme origine le respect religieux.

On trouve chez les traducteurs des textes sacrés une sorte de méthode comparatiste qui s'aligne sur la littéralité du texte-source. Ils ont en effet un tel respect pour les textes d'origine et une telle peur de la déontologie ou de la désacralisation qu'ils se contraignent à suivre la littéralité de ces textes. Pour les partisans de cette méthode, il existe, en effet, des correspondances entre une langue et l'autre. Si l'on parvient à les découvrir, on peut s'assurer de l'infaillibilité de la traduction.

C'est ainsi que Jean-Paul Vinay et Jean Darbelnet publient en 1958 la "stylistique comparée du français et de l'anglais", sous-titrée "Méthode de traduction". Ils élaborent "une démarche qui consiste, à partir d'un grand nombre de faits de langue, à comparer des traductions pour ainsi dégager sur les plans du vocabulaire (lexique), de l'agencement (morphologie et syntaxe) et du message (situation linguistique évoquée par le texte), les lois régissant le passage d'une langue à une autre, en l'occurrence le français et l'anglais" (Larose Robert, *Théories contemporaines de la traduction*, 2^e éd. Presses de l'université du Québec, 1989, Québec, p. 12-13) et permettant d'aboutir à des "solutions uniques". Vinay et Darbelnet présentent alors sept procédés techniques utilisables dans la méthode de traduction: l'emprunt, le calque, la traduction littérale, la transposition, la modulation, l'équivalence, l'adaptation.

Partant du postulat qu'il devrait y avoir une traduction unique pour un passage donné, Vinay et Darbelnet sont amenés à privilégier une solution parmi de nombreux équivalents potentiels; ce qui donne l'impression au lecteur "à cause de l'accumulation d'exemples de rapprochements langue à langue, que pour chaque segment en langue de départ, il n'existe qu'un seul équivalent en langue d'arrivée" (in Larose R. *Op. Cit.*, p. 13).

Dans la même lignée que les auteurs de l'école montréalaise de stylistique, Vinay et Darbelnet qui considèrent la traduction comme une "discipline exacte", la traduction appelée "linguistique" ou "pédagogique", utilisée dans l'apprentissage des langues sous forme d'exercices de version ou de thème, recourt à des procédés comparatistes et des correspondances, et privilégie des solutions uniques.

La version, du latin "vertere" qui signifie "tourner", recourt principalement au phénomène des correspondances. Elle se rapproche d'une traduction littérale, de mot à mot, considérant qu'à chaque mot d'une langue correspond un mot et un seul de l'autre langue; à chaque tournure, une identique et une seule. Effectuée comme exercice de linguistique ou de stylistique, essentiellement conçu pour l'apprentissage des langues étrangères (dont on n'exclut pas les langues mortes: le grec, le latin, le syriaque ancien...) et le perfectionnement de la langue maternelle, dans les cycles de l'enseignement complémentaire et secondaire, la version suscite, comme méthode pour apprendre la traduction ou les langues,

beaucoup de critiques. A cet effet, Marianne Lederer cite E. Lavault (1985: *Fonction de la traduction en didactique des langues*, Didier Erudition, Paris, p. 39) qui affirme avec véhémence: "que penser d'un exercice qui défie toutes les lois naturelles de la communication? Quel niveau de la traduction peut-on espérer de traducteurs élèves qui:

- ne possèdent pas la compétence linguistique suffisante pour comprendre le texte, celui-ci n'ayant pas été expliqué auparavant et les mots-clés étant parfois ignorés de l'élève,
- ne possèdent aucun élément extra-linguistique permettant une meilleure compréhension du texte, à savoir qui est l'auteur, de quelle œuvre il s'agit, dans quel contexte s'inscrit ce passage, etc.?

Il est exclu d'espérer autre chose qu'une traduction littérale, plus ou moins correcte, plus ou moins élégante, mais demeurant au niveau des mots et des phrases. En effet, moins le contexte est défini, plus on se raccroche aux mots et plus une traduction littérale s'impose. De plus, le professeur attend une traduction mot à mot pour vérifier les connaissances linguistiques de l'élève". (in Lederer M. (1994) p. 137).

Dans la même perspective, Marianne Lederer cite aussi J.R Ladmiraal pour minimiser, sinon dénigrer, la valeur de la version dans la traduction: en version, dit-il, "on est incapable de parvenir à une définition contextuelle du terme grâce aux seules ressources du texte[...]le mot est renvoyé au recours univoque, mais ambigu, du dictionnaire bilingue"(Ladmiraal, J-R (1979): *Théorèmes pour la traduction*, Payot, Paris, p. 66- in Lederer M. (1994, p. 137). Et Marianne Lederer de conclure elle-même: "l'idée si bien ancrée dans l'esprit du profane que traduire c'est mettre un mot pour un mot est encore renforcée par l'exercice de la version [...]. La version présentée comme exercice de traduction risque d'inculquer implicitement des idées pernicieuses aux étudiants et d'entraver l'acquisition d'une méthode correcte de traduction au niveau des textes"(Lederer M. *Op. Cit.*, p. 138).

Les critiques, valables pour la version, le sont encore plus pour le thème, cet exercice "construit de toutes pièces pour vérifier l'appropriation par l'élève des règles grammaticales de la langue étrangère". (Lederer M., *Op. Cit.*, p. 135). Là aussi Lederer M. infirme le rôle "du thème en tant qu'exercice d'enseignement de la traduction, si utile qu'il puisse être pour l'apprentissage d'une langue" (Lederer M. *Op. Cit.*,

p. 136). A la suite de J-R Ladmiral, elle "distingue trois types de thèmes: "le thème grammatical", "façon de tendre des pièges aux élèves", le thème d'initiation ou d'application qui "vise au réemploi immédiat des éléments linguistiques qui sont présents dans les syntagmes d'un texte de base proposé aux élèves" et qui "peut être centré sur le vocabulaire ou sur la morpho-syntaxe" et, enfin, le thème littéraire, ce dernier type visant évidemment des élèves ou des étudiants très avancés dans l'apprentissage de la langue étrangère" (Lederer M. *Op. Cit.*, p. 153-136).

Or le texte du thème n'est pas, souvent, authentique. C'est un "macro-signe artificiellement créé". De plus, dans le thème, la traduction se fait dans le sens langue maternelle-langue étrangère, ce qui est un sens à contre-courant, inverse à ce qui est naturel. Comme le traducteur vers la langue maternelle doit toujours lutter contre la rémanence des formes de la langue étrangère dans son expression, le risque est infiniment plus grand quand on pratique la traduction dans le sens inverse; ce qui pose de grands obstacles à la bonne traduction. Nous y sommes loin d'une science véritable. La traduction littérale, la traduction linguistique et pédagogique, la version et le thème donnent l'impression d'obéir à des exigences scientifiques; mais en définitive, elles en sont bien éloignées.

IV. La traduction libre

Parallèlement au littéralisme, une autre tendance a commencé à se faire jour, dès le point de départ, à travers la traduction libre dont on connaît plus d'une sorte. Des écrivains ne refusent pas la communication avec d'autres langues et cultures, sans se laisser asservir cependant par les textes de ces langues; ils ne les considèrent pas comme sacrés et y cherchent de simples inspirations. Sans manquer de respect à l'égard des langues de départ qui ne sont pas les leurs et auxquelles ils tiennent à s'ouvrir, ces écrivains sont imbus de leur propre génie et du génie de la langue cible qui est leur langue maternelle. Ainsi Cicéron dont la devise était "traduire sens pour sens et non mot à mot", préconise-t-il la latinisation des textes grecs, témoignant d'une fierté politique et culturelle qui consistait à affirmer la suprématie romaine. On trouve une position similaire chez saint Thomas d'Aquin qui affirme dans le prologue de son *Opuscule contre les erreurs des Grecs*: "Un bon traducteur doit, tout en

gardant le sens des vérités qu'il traduit adopter son style au génie de la langue dans laquelle il s'exprime" (in *Quillet* p. 6970). Dans cette perspective, la scolastique n'a pas manqué d'assimiler le patrimoine grec. La renaissance elle-même qui a prôné le retour aux sources antiques et favorisé la traduction à partir des langues anciennes n'a pas manqué d'encourager l'expression dans les langues modernes issues du latin et de stimuler le mouvement d'imitation originale des anciens. Elle a également pratiqué la traduction à partir des sources scientifiques arabes, en sciences médicales, pharmacologiques, astronomiques, chimiques et physiques... Nous n'en sommes pas encore à la conception du traducteur-espion qui vole les secrets de la pensée d'autrui pour les reproduire dans des moules propres à sa langue et sa civilisation. Nous nous acheminons cependant vers une conception de la traduction comme moyen de compenser le retard de certains peuples dans la course au progrès, à la modernité ou à la civilisation de pointe.

Pour en avoir une idée concrète, imaginez actuellement le vol organisé des plans et des études des dernières réussites techniques dans un pays pour en faire profiter un autre qui se contente d'y apporter des modifications superficielles de camouflage et de travestissement. Imaginez aussi les différents genres d'imitations littéraires qui s'apparentent de loin ou de près à la traduction: ce sont des adaptations d'idées ou de méthodes puisées chez les autres. Il peut s'agir de traductions qui prennent la forme de paraphrase: on traduit les idées d'autrui en les exprimant de manières différentes, avec des ajouts, des retranchements ou des modifications. Il peut s'agir de traductions travesties qui présentent des idées puisées chez les autres dans une langue étrangère, tout en s'efforçant d'en déguiser les sources.

Gide déclare à propos de ces déguisements: "les feintes et les camouflages en littérature sont nombreux". Sans distinguer si la source est une langue maternelle ou étrangère, Giraudoux en parvient à considérer le phénomène du plagiat comme "la base de toutes les littératures". Plus qu'un phénomène de survivance littéraire ou artistique, la traduction par adaptation peut constituer aussi l'une des sources principales des enrichissements culturels, voire des renaissances littéraires elles-mêmes; ainsi en fut-il de la renaissance occidentale qui a prôné le retour aux anciens et leur imitation en principes de ravitaillement, d'essor et de renouveau. On en voit des exemples, dans les poèmes de Ronsard qui imitent Horace, Pindare et

d'autres; un exemple type aussi dans les Fables auxquelles La Fontaine donne le titre de "*Fables choisies, mises en vers par M. de la Fontaine*". Dans la dédicace à Monseigneur le Dauphin, il affirme: "Je chante les héros dont Esope est le père". A examiner de près ces fables, on peut dire que ce qui a été effectivement réalisé c'est une lointaine imitation d'Esope. La Fontaine lui-même affirme: "Mon imitation n'est point un esclavage", "je prends mon bien où je le trouve", y mettant du "mien sans scrupule et sans crainte". Il faut reconnaître en effet que les fables en prose du grec Esope (6^e siècle av. J.C), les fables latines en vers de Phèdre (1^{er} siècle ap. J.C), les récits du *Livre des lumières* de l'indien Pilpay traduits en français en 1644, étaient pour La Fontaine, non pas des originaux, mais plutôt des sources d'inspiration artistique. Il s'inspire certes du sujet ou du thème ancien mais il finit par en faire une création nouvelle.

On peut trouver le même phénomène dans la traduction pratiquée par la Renaissance arabe du temps des Abbassides. Ibn el-Muqaffa' préfigure dans "*Kalila wa dumna*" ce que fera La Fontaine dans *Les Fables*. Le mouvement de la traduction prend son essor avec les Syriques qui traduisent le patrimoine grec scientifique et philosophique soit au syriaque et de là à l'arabe, soit directement à l'arabe. Des traductions se font aussi de l'indien, du persan et du turc vers l'arabe. Avec le Calife abbasside Al-Ma'moun une campagne officielle de traduction est organisée et porte sur des ouvrages médicaux, mathématiques, physiques, chimiques, astronomiques dont les arabes ont besoin. Le même besoin se fait également sentir à propos des ouvrages logiques et philosophiques au profit des Ulémas kalamistes et exégètes...

Des méthodes de traduction se font alors pressentir: l'une avec Yūhannā Ibn Batrīq qui recommande le respect de la littéralité du texte; l'autre avec Hounayn bin Ishāc qui recommande de lire le texte original et de le comprendre, pour en traduire ensuite le sens selon les conditions de la langue d'arrivée. Il n'est pas besoin de dire que cette dernière méthode prédomine et fournit d'excellents résultats qui enrichissent le patrimoine culturel arabe à l'époque abbasside. A Tolède même en Andalousie on fonde en 1135 un collège de traducteurs qui joua un rôle important dans l'histoire de la culture au Moyen-Age.

Les anciens du collège maronite de Rome fondé en 1585, entreprennent, en pleine décadence arabe, des traductions qui préparent le mouvement de

la seconde renaissance arabe, au XIX^e siècle, encouragé par Méhémet Ali et poursuivi surtout par les écrivains libanais qui ne cessent de se ressourcer en idées modernes au contact de l'occident et en parviennent plutôt à des imitations originales. Il n'y a qu'à mettre en parallèle des titres comme "*Les Fleurs du mal*" de Baudelaire et "*Afā'ī l-firdaws*" d'Elyas Abou Chabké ou des vers comme "Ah! Frappe-toi le cœur! C'est là qu'est le génie!" de V.Hugo et de Bechara El-Khoury Al-Akhtal al-Saghīr "Ijrahi l-qalba wasqū chi'raka minhu Fadamū l-qulūbi khamratu l'aqlāmi", pour se rendre compte des effets pertinents de ces imitations.

La même chose s'était d'ailleurs réalisée en occident. Au Moyen-Age où la notion de propriété littéraire n'était pas du même ordre qu'à l'époque actuelle, le texte traduit était souvent envisagé comme création à part entière, avec un statut d'autonomie par rapport à l'œuvre originale. Ainsi, Chaucer, dans ses écrits, n'établissait guère de différence entre ses œuvres originales et celles qu'il avait traduites. L'optique inverse subsistait néanmoins et s'inscrivait dans le cadre d'un prolongement de l'œuvre originale. A l'époque de la Renaissance et surtout dans la traduction de la Bible de Luther, on voit apparaître une nouvelle préoccupation: celle de rendre les textes bibliques intelligibles pour le peuple. Afin de les rendre accessibles, Luther entendait utiliser la langue courante. Il acceptait de modifier à ce titre les structures et les termes qui n'étaient pas aisément reconnaissables en allemand. C'est dans un tout autre esprit que les traducteurs du XVII^e siècle, et dans une large mesure du XVIII^e siècle, transformaient le texte original. Le mot clé était alors la liberté, et celle-ci allait jusqu'à l'adaptation, d'où l'expression "les belles infidèles". Voilà pourquoi ils se permettaient des corrections sur l'original qu'ils enjolivaient, éliminant ce qu'ils y jugeaient de laid et embellissant là où ils le pouvaient, les données initiales. Cette orientation existe toujours, mais elle est loin des exigences de fidélité et d'objectivité scientifiques. Les nouvelles réalisations sont loin d'être des traductions: elles s'inspirent plutôt de l'original; ce sont des imitations artistiques. Qu'on les appelle "traductions libres" ou "adaptations", elles ne sont pas, en réalité, de véritables traductions.

Il est bon de rappeler qu'au début du XX^e siècle même, et par réaction contre l'attachement excessif au texte, André Gide avance une conception assez audacieuse, pour ne pas dire analogue à la traduction libre. Larose

présente, à cet effet, une opinion de Gide, citée par Horguelin (1981:195) et disant: "Dans sa lettre à André Thérive (1928), Gide expose ainsi sa conception de la traduction: "je crois absurde de se cramponner au texte de trop près; je le répète: ce n'est pas seulement le sens qu'il s'agit de rendre; il importe de ne pas traduire des mots, mais des phrases et d'exprimer, sans en rien perdre, pensée et émotion, comme l'auteur les eût exprimées s'il eût écrit directement en français, ce qui ne se peut que par une tricherie perpétuelle, par d'incessants détours et souvent en s'éloignant beaucoup de la simple littéralité". (in R. Larose. *Op. Cit.*, p.15).

V. De l'art à la science

De toute évidence, la traduction libre avec ses différentes formes d'adaptation et d'imitation originale ne répond pas aux exigences scientifiques qui prédominent de plus en plus au XX^e siècle. Doit-on se contenter alors de la position qui considère la traduction comme un art? Telle est l'attitude d'Edmond Cary, auteur de la *Traduction dans le monde moderne* (1956) (Genève, lib. de l'université), pour qui "La traduction n'est pas une science, mais un art, un art profondément différent selon qu'il s'agit de traduction technique ou théâtrale, journalistique ou cinématographique, etc-. Il lui semble impensable de subordonner l'art de traduire à une science, quelle qu'elle soit, y compris la linguistique". (Larose, *Op. Cit.*, P. 37). "La conception de Cary selon laquelle la traduction est "un art irréductible à tout autre" est aussi partagée par Savory (1957), Toper (1979), Newmark (1982: 7, 16, 17, 53) et Steiner (1978: 223), pour qui "l'art du traducteur est /.../ profondément ambivalent: il s'inscrit au centre de tiraillements contraires entre le besoin de reproduire et celui de recréer soi-même" (Ibid).

Plus encore, tout en reconnaissant que la traduction s'exerce sur des énoncés linguistiques, Cary affirme qu'elle n'est pas une opération linguistique. On ne peut inféoder la traduction à la linguistique, comme le fait Fédorov qui insiste sur la nécessité pour le traducteur d'avoir une formation en linguistique (en philologie, en stylistique et en métrique par exemple).

Pour Cary, au contraire, la traduction se définit comme "une fonction qui, jusque dans ses manifestations les plus utilitaires demeure un art."

(Larose, *Op. Cit.*, p. 38). Dans ses manifestations poétiques et littéraires, elle ne pourra être réalisée que par des poètes et des hommes de lettres. Pour Cary, comme pour Etiemble (1968: 5): "La traduction des œuvres littéraires ne se réduira pas, ne se réduira jamais, je dis jamais à une opération linguistico-scientifique". Pour ce dernier, ce qui est difficile à restituer, à traduire, ce n'est presque jamais le fait linguistique; c'est la part de beauté que comporte une phrase. La traduction littéraire ne peut être évaluée qu'en fonction de normes littéraires et doit être étudiée comme une manifestation littéraire" (Ibid).

Pour Cary, comme pour tous ceux qui s'opposent à la considération de la traduction comme science, beaucoup d'obstacles empêchent de le faire.

D'abord des obstacles linguistiques. Mounin examine les conséquences de la conception de la langue comme répertoire de mots. "Quiconque connaît deux ou plusieurs langues sait que d'une langue à une autre, selon la notion saussurienne de nomination comme "système", la valeur d'un terme est ce que les autres termes (du système) ne sont pas. Le sens d'un énoncé linguistique, d'après Bloomfield, est la "situation dans laquelle le locuteur émet un énoncé, ainsi que le comportement -réponse que cet énoncé tire de l'auditeur". On ne peut ramener la langue à un sac-à-mots; ni considérer que les mots de la langue A, de la langue B, de la langue C renvoient à un même sens".

Ensuite l'obstacle de la vision du monde. On a longtemps considéré que le découpage de l'univers et les catégories (logiques et psychologiques) de la connaissance semblent identiques pour tous les hommes, ce qui rend possible la traduction. Mais avec le baron Wilhelm von Humboldt (1767-1835), on peut penser que "tout le système linguistique renferme une analyse du monde extérieur qui lui est propre et qui diffère de celle d'autres langues", d'où son affirmation: "toute traduction m'apparaît tout simplement comme une tentative d'accomplir l'impossible"; "on ne peut sortir du cercle que chaque langue forme autour d'un peuple, porteur de cette langue, nous dit von Humboldt, qu'en entrant dans le domaine d'un autre cercle. Et ces cercles sont impénétrables les uns pour les autres" (Ibid, p. 43).

Des faits de culture rendent également la traduction comme impossible. Nida a su bien faire ressortir les difficultés d'équivalences culturelles qu'il

range dans cinq grandes catégories: 1- écologie, 2- culture matérielle, 3- culture sociale, 4- culture religieuse; 5-culture linguistique, en particulier lorsqu'il s'agit de civilisations très différentes.

Le lexique pose également des problèmes à la traduction: "Les exemples aujourd'hui classiques de Mounin sur les deux cents expressions qui existent pour désigner les pelages des chevaux dans la langue des gauchos (cavaliers qui gardent des troupes de bovins dans la pampa), la soixantaine d'espèces de palmiers dans certaines langues africaines, les différentes désignations du saumon chez les Pyallups ou de la neige chez les Esquimaux poussent à croire en l'impénétrabilité des mondes de l'expérience, à la non-coïncidence traductionnelle exacte de deux éléments d'un même champ sémantique d'une langue à l'autre" (Larose, *Op. Cit.*, p. 52). N'en est-il pas ainsi des noms du lion, de la jument et du chameau dans la civilisation arabe?

"Parmi les obstacles qui se posent à une théorie de la possibilité de la traduction, apparaît, dans le lexique, l'opposition entre dénotation (définition en extension) et connotation (définition en compréhension), dualité qui remonte aux scolastiques" (Ibid. p. 57). Chez ceux qui jugent les textes littéraires, et surtout poétiques intraduisibles, "l'objection à la possibilité de traduire découlerait du postulat selon lequel chaque message est investi d'une subjectivité (connotation subjective) incommunicable" (Ibid, p. 61). Cela ne pose pas d'ailleurs le problème de la possibilité de traduire seulement, mais aussi celui des limites de la communication personnelle intersubjective. "Deux postulats diamétralement opposés viennent alors à l'esprit: 1- le postulat d'outrecuidance, selon lequel tout est traduisible en raison de l'unicité de l'expérience humaine (cf les Anciens) et 2- le postulat autistique du désespoir, suivant lequel comme rien n'est communicable, rien n'est traduisible (cf Kafka, Rilke, Ionesco). (Ibid, p. 62).

En fait, si l'on peut défendre théoriquement l'incommunicabilité et l'intraduisibilité, on ne peut contester la possibilité d'apprendre le langage à un enfant, ni celle d'acquérir une langue étrangère. De là, on peut partager le point de vue de Steiner pour qui il est absurde de rejeter la validité de la traduction parce qu'elle n'est pas toujours possible et jamais parfaite.

L'obstacle lexical, dans l'opération traduisante, exprime en réalité, une divergence dans la vision du monde. Le développement du vocabulaire est lié à celui de notre expérience du monde. Il faut reconnaître cependant que

l'on ne peut admettre la notion d'imperméabilité des civilisations. Il existe en effet des universaux du langage, c'est-à-dire des éléments communs à toutes les langues humaines. Pour Mounin, les principaux universaux sont d'ordre cosmogonique: ils comprennent les universaux écologiques, dûs à ce que nous habitons la même planète; d'ordre biologique (comme la nourriture, la respiration, le sommeil, etc), et enfin d'ordre psychologique (admis implicitement). "Il est donc permis de conclure qu'en dehors du domaine de la signification, "publiquement observable et socialement partagé", la traduction est au moins possible dans celui des universaux, première brèche dans un solipsisme linguistique absolu" (Ibid. p. 68).

La syntaxe peut, elle aussi, présenter un obstacle à la traduction. Est-ce que les systèmes de deux langues sont impénétrables l'un pour l'autre? En réalité, du fait que toutes les langues ont une grammaire, il doit exister des universaux de syntaxe. Là aussi, il faut reconnaître que si l'on se place sur le plan purement syntaxique, tout porte à croire que chaque langue a sa façon d'organiser sa vision du monde. Cela n'empêche pas cependant la possibilité de traduire. Plus encore que tous ces obstacles, on peut, certes, dresser une statistique des échecs traductionnels, mais cela ne nous habilite pas à ériger l'intraduisibilité fondée sur un petit nombre de faits en un dogme absolu.

En résumé, on peut dire: "1- l'expérience personnelle est incommunicable dans son unicité essentiellement à cause des franges individuelles non socialisées qui s'ajoutent chez chacun au signifié collectif des éléments de la langue, 2- les unités de base d'une langue à l'autre ne sont pas toujours commensurables; mais, 3- par référence aux situations partagées par les interlocuteurs, la traduction demeure une opération possible, "relative dans son succès, variable dans les niveaux de communication qu'elle atteint" [(Mounin, 1963: 278) in Larose, *Op. Cit.*, p. 71]

On s'achemine progressivement d'une conception de la traduction comme art, à celle d'une traduction ayant pour modèle la science, autant par son contenu que par son objet.

Vinay et Darbelnet, comme on l'a déjà dit, considèrent la traduction comme une "discipline exacte". Ils parlent de "solutions uniques", de transcodage, c'est-à-dire d'équivalence de nomenclatures plutôt que de messages, de segments de phrase, d'"unités de traduction"... Ils donnent

sept procédés de traduction directe et indirecte, et pensent en parvenir à conférer à la traduction un cachet scientifique.

Georges Mounin, à son tour, dans *Les problèmes théoriques de la traduction* qui ont fait l'objet d'une thèse principale de doctorat d'état en linguistique générale, soutenue à la Sorbonne le 10 juin 1963, dans une thèse complémentaire intitulée "*La machine à traduire, histoire des problèmes linguistiques*" (La Haye, Mounin, 1964), "revendique le droit pour l'étude de la traduction de devenir une branche de la linguistique" (Larose, *Op. Cit.*, p. 33).

Il faut reconnaître, en effet, qu'au XX^e siècle, deux facteurs ont eu "une incidence sur la traduction: sur le plan scientifique, l'avènement de la linguistique; sur le plan technique, l'introduction de l'informatique.

La linguistique est tantôt accueillie par les traducteurs comme un outil de précision dans leur pratique, tantôt, au contraire, rejetée. Sur le plan théorique, l'influence de la linguistique est, en revanche, radicale. Elle paraît tout d'abord dans le cadre théorique du structuralisme, d'une part en Europe de l'Est avec le cercle de Prague, d'autre part aux Etats-Unis sous l'impulsion d'Eugène Nida, président de l'Association de la traduction de la Bible. Les publications de Nida, *Structure of language and Theory of Translation*, et plus particulièrement *Towards a science of Translating*, ont marqué une attitude nouvelle à l'égard de la traduction jusque-là considérée comme un art. Par la suite, l'influence de la linguistique s'est fait sentir en Europe avec une diversification des cadres théoriques. Les théoriciens de la traduction sont nombreux, actuellement, à souligner la nécessité de lier la théorie de la traduction à une théorie du langage: c'est le cas de George Steiner dans *After Babel*, d'Henri Meschonnic dans *Pour la poétique II*, de Louis Kelly dans *The True Interpreter*, de Peter Newmark dans *Aspects of Translation* et d'Antoine Bermann dans *L'Épreuve de l'étranger et Pour une critique des traductions: John Donne*".

La traduction automatique accélère le processus de transformation de la traduction en science. "Des centres de recherche ont été créés en Europe, dans le cadre du programme Eurotra lancé par la Communauté européenne. L'objectif de ce programme était de traduire un même texte directement dans plusieurs langues" (*Universalis*). Reconnaissons cependant qu'au lieu

de traduction automatique, il convient de parler plutôt de "traduction assistée par ordinateur".

Il est à souligner aussi qu'au plan pratique et administratif, la traduction acquiert à présent un statut institutionnel. De nombreux centres, associations et publications sont créés dans le domaine de la traduction. Les Nations-Unies et l'avènement de la communauté européenne donnent un nouvel essor à la traduction, "En 1953 a été créée la Fédération internationale des traducteurs. En France, on voit naître en 1947 la Société française des traducteurs et, en 1973, l'Association des traducteurs littéraires. La création de centres de traduction - pour la traduction littéraire à Strahlen en Allemagne et à Arles en France; pour la traduction technique, le centre Amyot à Paris--indique un nouveau tournant". Dans la pratique, la traduction gagne en caractéristiques scientifiques; ce qui appelle une évolution des attitudes au plan théorique lui-même.

Eugène A. Nida confère à la traduction plus de cachet scientifique. Dans *Toward a Science of Translating*, publié en 1964, fruit d'une réflexion de vingt ans surtout tournée vers la traduction de la Bible, Nida expose les principaux éléments nécessaires à une étude scientifique de la traduction. Quelques années plus tard, en collaboration avec Ch. Taber, il présente, dans *The Theory of Practice of Translation*, une théorie de la traduction biblique inspirée des travaux de linguistique générative -transformationnelle d'après laquelle, contrairement à ce qui est le cas dans les travaux des comparatistes, la traduction n'est pas fondamentalement un processus de rapprochements d'éléments de surface grâce à des règles de correspondance, mais un processus de va-et-vient constant entre les différentes phases de son modèle tripartite de la traduction (Larose, *Op. Cit.*, p. 75-76). Ces phases sont l'analyse, le transfert et la restructuration.

Au cours de la première étape de ce modèle, celle de l'analyse du message dans sa forme la plus simple, le traducteur doit établir: a) les relations grammaticales entre les unités du texte, b) les significations référentielles des unités sémantiques, et c) la valeur connotative de la structure grammaticale et des unités sémantiques. La deuxième étape de ce modèle "communicatif" de la traduction consiste à transférer les résultats de l'analyse à un niveau quasi-phrastique (near-kernel level), là

où l'écart entre les langues est moins marqué qu'au niveau de la structure de surface, et la troisième étape, à les restructurer selon le public visé. Le transfert transforme le matériel linguistique d'une langue en celui d'une autre langue, tandis que la restructuration ordonne le tout pour rendre le message acceptable au destinataire, ou "récepteur" (Larose, *Op. Cit.*, p. 76-77).

En réalité Nida a eu le mérite d'avoir diminué l'importance de l'accent placé sur l'équivalence formelle chère aux comparatistes pour insister sur le rôle prépondérant que joue le destinataire, appuyant ainsi l'adéquation traductionnelle sur les principes de la théorie de l'information.

La théorie du Sens, prônée par Danica Seleskovitch, Marianne Lederer et Fortunato Israel, à l'Ecole Supérieure d'Interprétation et de Traduction de la Sorbonne Nouvelle, résout la dichotomie: Art ou Science? Elle divise l'opération traduisante en trois phases: la compréhension, la déverbalisation et la réexpression. Dans la première phase, elle souligne l'importance du texte de départ, la nécessité de sa compréhension avec toutes les données contextuelles et extratextuelles. Elle se donne ainsi toutes les ressources scientifiques de compréhension et d'explication à la fois.

En dissociant, dans la deuxième phase, le message en tant qu'idée, de son expression originelle formelle, elle se rend libre pour pouvoir réexprimer, dans la troisième phase, ce même message avec le plus de fidélité scientifique possible en même temps qu'avec le plus de créativité artistique possible. L'autre est respecté dans sa différence et son étrangeté. Le traducteur et son milieu culturel développent également leur propre génie en recréant le message selon leurs propres conditions.

Conclusion

Pour conclure, je dirais qu'en choisissant la théorie du sens comme modèle, nous ne joignons pas seulement l'art et la science. Nous nous éloignons des extrémismes et réalisons pleinement le message du Liban.

Les apports des Phéniciens à la civilisation humaine, ceux des Syriaques transmetteurs de la pensée grecque au monde arabe, ceux des Libanais pionniers de la Renaissance arabe par les richesses puisées en Occident et

traduites en arabe montrent que la traduction est notre destin et notre vocation à la fois.

Nul peuple mieux que nous ne possède le génie des langues. Le multilinguisme et la culture pluraliste sont des apanages de l'homme libanais. L'acte de traduire est pour cet homme une sorte d'acte existentiel, de réalisation de son être propre dans le monde de par sa nature dialogale et langagière. Dans l'acte d'ouverture, de compréhension, d'interprétation ou de traduction, le Libanais investit son être même et sa personnalité.

En pratiquant le chemin de la traduction, le Liban se donne un accès grand ouvert sur la civilisation mondiale sans renier sa propre authenticité orientale, les deux exigences primordiales de l'acte de traduire étant la fidélité à l'originel et l'application à produire un texte original dans la langue cible. Bref la traduction permet aux Libanais de ne pas se sentir étrangers dans le cortège de la civilisation mondiale et de s'y engager à plein, étant requis qu'ils doivent bien comprendre les chefs-d'œuvre mondiaux pour être capables de les traduire. D'autre part ils doivent posséder la maîtrise de la langue arabe pour être capables d'y exprimer le message à traduire avec art et originalité.

A noter enfin que la bonne traduction n'est ni la traduction littérale, ni la traduction libre. Transposées au plan politique et social, la littéralité est une aliénation dépersonnalisante et la liberté fantaisiste, une irresponsabilité infidèle au devoir et aliénée par la facilité et par d'autres caprices. La fidélité rigoureuse au sens et son expression réussie dans la langue d'arrivée témoignent au plan de l'engagement existentiel d'une conscience profonde de l'être-en-relation digne et responsable, l'être-en-commun-avec-autrui-dans-le-monde respectueux de leur originalité, soucieux de tirer profit de leurs richesses et appliqué à s'enrichir personnellement et à se donner bonne allure dans le cortège des nations.